

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 16 novembre 2017

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 16

Absents : 6

Votants : 18 (16 + 2 pouvoirs)

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente
délibération :

DELIBERATION N° 2017-87(DIR)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille dix-sept et le 30 novembre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s :

Mesdames Régine AILHAUD (suppléante de madame Patricia GRANET-BRUNELLO), Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Geneviève PRIMITERRA ;
Messieurs Khaled BENFERHAT, Serge CAREL, Jean-Claude CASTEL, Claude FIAERT, Robert GAY, Daniel JUGY (suppléant de monsieur LOGIER), Patrick MARTELLINI, Jean-Christophe PETRIGNY (suppléant de monsieur LOGIER), Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames, Patricia GRANET-BRUNELLO (représentée par madame Régine AILHAUD), Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD ;
Messieurs Patrick BOUVET (ayant donné pouvoir à monsieur POURCIN), Bernard DIGUET (représenté par monsieur PETRIGNY), Jacques LARTIGUE (ayant donné pouvoir à madame BALASSE), André LAURENS, Christian LOGIER (représenté par monsieur JUGY), Serge PRATO,

Madame Sophie BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Lettre d'engagement de participation du SDIS des Alpes de Haute-Provence, en qualité de partenaire du plan thématique intégré PITEM ALCOTRA "RiskNat"

Le Président expose :

Par délibération 2016-79(CDG) du 13 décembre 2016, le Conseil d'administration a approuvé la participation du SDIS à l'élaboration de la candidature au plan intégré thématique (PITEM) ALCOTRA « RiskNat ».

Le Département des Alpes de Haute-Provence qui s'était positionné en tant que partenaire afin de permettre au SDIS 04 d'intégrer le consortium souhaite désormais que cette fonction soit assurée par le SDIS des Alpes de Haute-Provence.

En raison des enjeux financiers pour le SDIS, il est proposé au Conseil d'administration de bien vouloir considérer la participation de l'établissement en qualité de partenaire du projet.

Initialement déléataire du Conseil Départemental, le SDIS doit à présent déposer sa candidature distinctement. Lors de la réunion de l'ensemble des partenaires du PITEM RISK le 23 novembre dernier à Turin, le consortium a déjà validé cette démarche qui doit à présent se concrétiser par une présentation officielle auprès de l'autorité de gestion du programme ALCOTRA.

Pour se faire une lettre d'engagement (voir annexe) doit être déposée auprès de la région Auvergne Rhône Alpes.

Par ailleurs, ce changement implique une modification de la maquette financière précédemment présentée et adoptée.

En effet, les 15% d'autofinancement des investissements projetés seront à présent à la charge exclusive du SDIS et le budget initialement destiné au Conseil Départemental reviendra au SDIS 04 comme cela a été acté lors de la réunion de Turin évoquée supra).

Annexes :

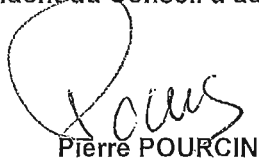
Projet de lettre d'engagement ;
Maquette financière du PITEM RISK.

Il est demandé au Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours :

- D'approuver le projet de lettre d'engagement ;
- D'autoriser le Président à signer ladite lettre ;
- D'approuver la nouvelle maquette financière du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration


Pierre POURCIN



Je soussigné, Pierre POURCIN né à Villemus (04110), le 9 juin 1952 agissant en qualité de représentant légal du Service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence

DECLARE

- 1) l'intérêt de l'organisme que je représente à participer en qualité de Partenaire, au Plan PITEM RISK, qui sera présenté par Regione Autonoma Valle d'Aosta, pour un budget global de 9 540 000 euros dans le cadre de l'appel à manifestation pour la présentation de candidatures pour la constitution des Plans intégrés thématiques (PITEM) et des Plans intégrés territoriaux (PITER) du Programme de Coopération Transfrontalière Interreg V-A «ALCOTRA» France-Italie 2014-2020 ;
- 2) que compte tenu de ses compétences et missions, l'organisme que je représente s'engage à réaliser les activités indiquées dans le formulaire de candidature du Plan ci-dessous mentionnés, et plus précisément :

RISK GEST	<p>COLLECTE ET PARTAGE DE DONNEES SUR LES RISQUES ET LES EQUIPEMENTS PREVENTIFS DE TERRAIN AVEC :</p> <ul style="list-style-type: none"> -MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME CARTOGRAPHIQUE COLLABORATIVE ET TRANSFRONTALIERE SUR INTERNET, A THEMATIQUE RISQUES ; -REALISATION DE CAMPAGNES DE RELEVES DE TERRAIN ET PARTAGE DES DONNEES AVEC LES SERVICES DE PROTECTION CIVILE ITALIENS ; -ÉDITION DE PLANS PARCELLAIRES POUR LES COMMUNES DU DEPARTEMENT ET DES SECTEURS LIMITROPHES (TRANSFRONTALIERS) ; -ÉQUIPEMENT DES CENTRES DE SECOURS EN GPS POUR LE GUIDAGE DES ENGIN ET POUR AFFICHER LES ELEMENTS DE LA CARTOGRAPHIE OPERATIONNELLE UTILES AUX INTERVENTIONS ; -DOTATION DES POSTES DE COMMANDEMENT MOBILES EN MATERIELS PERMETTANT D'AFFICHER LA CARTOGRAPHIE OPERATIONNELLE, POUR L'ANALYSE DE LA ZONE D'INTERVENTION.
----------------------	--

RISK FORM	<ul style="list-style-type: none"> -ÉLABORATION ET SUIVI D'INDICATEURS SUR LES RISQUES ET L'ACTIVITE OPERATIONNELLE, AVEC L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE REQUETAGE DE BASES DE DONNEES.
----------------------	--

RISK ACT	<p>-DEVELOPPEMENT DE SCENARIOS DE FORMATION EN REALITE VIRTUELLE IMMERSIVE, SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES.</p> <p>-CREATION, A DIGNE, D'UN CENTRE DE FORMATION FRANCO-ITALIEN SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES ADAPTE POUR L'ORGANISATION DE FORMATIONS EN REALITE VIRTUELLE ET AUGMENTEE, AVEC TOUS LES EQUIPEMENTS NECESSAIRES.</p>
---------------------	--

- 3) d'autoriser le traitement des données personnelles fournies durant les procédures liées à l'appel à manifestation, selon les termes du Décret Législatif italien n.196 du 30 juin 2003 n. 196.

Lieu et date

Signature



PLAN DE FINANCEMENT

	Projet 3 RISK-GEST	Projet 4 RISK-FORM	Projet 5 RISK-ACT	TOTAL
EUROPE (taux de 85 %)	116 176 €	122 585 €	487 569 €	726 330 €
AUTOFINANCEMENT SDIS (taux de 15 %)	20 502 €	21 633 €	86 042 €	128 176 €
TOTAL OPERATION	136 678 €	144 218 €	573 611 €	854 506 €
suite TURIN (cible)	136 680 €	144 220 €	573 650 €	854 550 €

2023/2024